



MASSAGUEL

Informations municipales

Octobre
2021



LE MOT DU MAIRE

L'agenda de la commune

Chers Massaguélois, chères Massaguéloises,

C'est la rentrée ! La rentrée des classes, la fin des vacances, mais aussi le début de plein d'autres choses. Passé le temps des cerises, vient celui de l'automne, des champignons, des châtaignes, des premières flambées, de ces journées où chacun va chercher à profiter au maximum des rayons du soleil.

OCTOBRE

réunion sur l'avenir
de notre source

ouverture de la 1^{ère}
enquête publique
du projet éolien
et réunion publique
le 29 octobre

Pour autant, l'automne à Massaguel n'est pas uniquement ce lent repli sur soi-même vers lequel les températures nous poussent, il est aussi l'occasion de poursuivre les grands travaux : réseau d'eau, études pour la source ; de mettre en œuvre des actions écologiquement vertueuses : nouveau véhicule, modernisation de l'éclairage public. Mais aussi de faire vivre notre village : le vide grenier de l'association des parents d'élèves, l'opération pressage de pommes.

Cet automne enfin va être l'occasion pour chacun de réfléchir au projet éolien, pour lequel une étude est engagée depuis 2013. Après l'enquête publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), chacun pourra s'exprimer au cours d'une seconde enquête publique, liée directement à l'implantation des 3 éoliennes de Massaguel. Le porteur de projet, VSB, a proposé également une permanence pour répondre aux questions qui ne manqueront pas de se poser. Une fois encore, face aux défis qui se dressent devant nous, je ne peux m'empêcher de vous proposer les derniers vers d'un poème que certains ont probablement appris : "Automne" de René Guy Cadou

DECEMBRE

12 décembre :
accrochage des
décorations de
Noël

Odeur des pluies de mon enfance
Derniers soleils de la saison !
A sept ans comme il faisait bon
Après d'ennuyeuses vacances,
Se retrouver dans sa maison !

O temps charmant des brumes douces,
Des gibiers, des longs vols d'oiseaux,
Le vent souffle sous le préau,
Mais je tiens entre paume et pouce
Une rouge pomme à couteau.

Pascal Orbillot

LES GRANDS PROJETS

Travaux d'eau

Comme prévu, au cours des mois de juillet et août, **le réseau d'eau potable a été refait à la Toupinarié**, les compteurs d'eau ont été remplacés et déplacés sur la voie publique. Les travaux se sont bien déroulés.

Au mois d'octobre, les travaux reprennent rue du Pont, avec à nouveau remplacement de la conduite et le déplacement des compteurs. **Nous remercions les habitants pour leur patience pendant les travaux**, la circulation, à nouveau, a été perturbée.

Fin septembre, le goudronnage monocouche des tranchées a été effectué en attendant la réfection totale du tapis, qui sera réalisée par la Communauté de Communes d'ici un an. PR

Décision a été prise, lors du dernier Conseil Municipal, de **remplacer le vieux tracteur bruyant, polluant (et toussant) par un pick-up essence mieux adapté aux activités de la commune.** Nos recherches pour trouver un véhicule utilitaire tout électrique ou même hybride et correspondant au budget communal sont restées vaines.



Aussi, afin de compenser les kilos de gaz carbonique (CO2) rejetés dans l'atmosphère par le nouveau véhicule (145 kgs de CO2/an pour 1000 km), **la municipalité a-t-elle décidé de planter chaque année, 8 à 10 arbres ou arbustes sur le territoire communal.**

Le site *eco-green*, (que je vous invite à visiter) nous explique combien de CO2 absorbe un arbre, tout au long de sa vie. A raison de 25 kg de CO2 par an, en moyenne, nos 8 à 10 "auxiliaires de vie" installés sur la commune absorberont les rejets de CO2 de notre nouveau véhicule communal.

Et vous, êtes-vous prêts à calculer vos propres rejets de CO2 ? RDV sur <https://nosgestesclimat.fr> JYB

Eoliennes : 1^{ère} consultation du public

Ainsi qu'évoqué dans le précédent bulletin, **le projet d'implantation de 3 éoliennes entre La Jasse et En Dardet est à l'étude depuis 2013.** Ce projet avance et vous êtes invités depuis le 11 octobre et jusqu'au 4 novembre à vous rendre en mairie dans le cadre d'une enquête publique. Cette première étape consiste à permettre au grand public de s'exprimer sur **la réduction de niveau de protection du site sur les parcelles concernées** pour que la commune soit en droit d'y implanter des éoliennes. Plus tard, **une seconde enquête publique sera réalisée afin de recueillir l'avis du public sur le projet d'implantation des éoliennes.** Deux réunions publiques sont prévues : à **Massaguel le 29 octobre à 20h** et à **Dourgne le vendredi 12 novembre à 20h.** Ces réunions seront l'occasion que tout le monde puisse échanger dans l'écoute et le respect. Dans l'attente, n'hésitez pas à vous rendre en mairie pour vous renseigner ou donner votre avis. PO CC MD

Ainsi qu'évoqué dans le précédent bulletin, le



intervention humaine qui débroussaille à l'aide de machines thermiques, la commune a proposé à Guillaume, un berger de Verdalle d'y faire paître quelques-unes de ses bêtes. MD

Prévention et sécurité de la population

La commune a fait l'acquisition d'un **défibrillateur DAE** (dispositif médical d'aide à la réanimation aux victimes d'un arrêt cardiaque). Ce défibrillateur a été installé **sur le bâtiment de la Mairie (côté entrée salle du conseil municipal), aux abords des équipements sportifs, accessible à tous**. Il s'agit d'un défibrillateur semi automatisé dont l'utilisation est extrêmement simple et guidée. Cet achat a été subventionné en partie, par Groupama assurances. **Une information sur les gestes premiers secours en partenariat avec la protection civile du Tarn sera proposée aux habitants de la commune**, toujours subventionnée par notre assurance Groupama. Les modalités d'accueil de cette demi-journée restent à définir. LR



Après les travaux, **le temps du nettoyage**. Si Laurent, équipé d'une désormais équipée d'une débroussailleuse électrique, moins bruyante et efficace, il ne peut pas tout faire. Je rappelle donc qu'**enlever les herbes indésirables, c'est à chaque habitant de le faire devant chez lui**. Un remerciement au passage à Peppone pour son précieux coup de râteau au bénéfice de la commune. PO

Village propre

Coupe de bois

Il y a plusieurs décennies, **le conseil municipal de Massaguel, avec les "Eaux et Forêts" a décidé, dans le secteur de "Camp Soleil", de faire une plantation de pins Douglas**. L'heure est venue aujourd'hui d'en récolter une partie. Il y a trois ans, cette coupe de bois avait été mise sur le marché, mais sans succès, du fait de la difficulté d'exploitation (très forte pente).

Constatant cela, l'Office National des Forêts (ONF), qui gère l'exploitation forestière pour le compte des communes, a proposé de mener l'opération pour notre compte : **il s'agit d'une coupe d'éclaircie, qui concerne environ 30% du peuplement**, de très belle qualité aux dires des spécialistes.

Une entreprise tracera les chemins d'accès, une autre effectuera l'abattage, et l'ONF procèdera à la vente pour le compte de la commune.

Dans 10, puis 20 ans, les autres spécimens seront récoltés, et l'investissement lié au tracé des pistes et des tires (allées utilisées pour le débardage par câbles) sera rentabilisé. Au cours de ces années, **le semis naturel sera préservé pour permettre un reboisement progressif**. PO

AUTOUR DE NOUS

Depuis 2010, la Commune de Massaguel a rejoint la **Communauté de Communes**

Sor et Agout (CCSA). Cette Communauté de Communes, composée de 26 communes, exerce de multiples compétences au service des 23 000 habitants du territoire : **le développement économique, l'action sociale, l'entretien de la voirie, la gestion de l'urbanisme, l'environnement, le tourisme, le sport et la santé** en sont les principales. La construction de la Maison de Santé à Verdalle est un projet qui n'aurait pu être réalisé sans la CCSA.

A quoi sert la communauté de communes?

D'autres projets sont en cours, qui ont pour but l'amélioration du bien-être au quotidien ainsi que l'attractivité du territoire : **un centre de loisirs à Dourgne, un crématorium à Sémalens, une autre maison de santé à Puylaurens.**

Une réflexion avait démarré, en fin de mandat précédent, sur **la construction d'une piscine.** Une première étude technique et financière a mis en lumière la difficulté d'une réalisation avec la seule CCSA. L'estimation des coûts se situe autour de 9M€ pour la construction (possibilité de subventions de l'Etat et du Département) et surtout, près de 500 000 € de frais annuels pour le fonctionnement. Depuis, la CCSA s'est rapprochée de la



Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois, qui a la même problématique : un manque d'équipement pour l'apprentissage de la natation des scolaires de son territoire.

Deux réunions ont eu lieu, dans le but de décider du lancement d'une étude commune sur le sujet. C'est en bonne voie et nous espérons qu'avant la fin de ce mandat ce projet aura abouti pour le bien-être de tous. MO

Collecte textile

Devant le succès de la collecte de jouets fin 2020 (600 kg de jouets collectés au profit de l'association St Vincent de Paul) et de la collecte livres-CD-DVD en 2021 (3 tonnes de livres collectées dont environ 1 tonne a pu être remise sur le marché de l'occasion), **la CCSA s'allie au SIPOM de Revel pour une collecte textile du 20 au 28 novembre pour marquer la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.** Vous pourrez porter vos dons en mairie. Suivant leurs caractéristiques et leur état, ils seront **revendus dans des boutiques de seconde main, donnés dans des pays défavorisés, transformés en isolant ou en chiffons pour les industriels.** Trop de textiles se retrouvent encore dans la poubelle et finissent enfouis au milieu département, sans aucune possibilité de valorisation. Alors à vos placards, vous pouvez commencer à faire le tri ! MD



Et toujours sur la **réduction des déchets et l'optimisation de frais de collecte,** la commune a demandé au SIPOM de



Revel de tester une expérimentation : **collecte des ordures ménagères une fois par semaine au lieu de deux.** Des bacs seront rajoutés sur quelques points afin de parer à d'éventuels débordements. Nous en profitons pour vous rappeler que le SIPOM de Revel met des **composteurs gratuitement à disposition des usagers** : le geste le plus simple et le plus efficace pour réduire ses déchets. N'hésitez pas à les

Collecte des déchets

contacter au 05.62.71.22.83. Afin de donner l'exemple, la commune a pour projet d'installer **2 composteurs communaux** pour les gens n'ayant pas de jardin. MD

MAIRIE :

Lundi et jeudi : de 14h00 à 17h00

Mardi et vendredi : de 9h00 à 12h00

Mr le Maire reçoit sur rendez-vous en priorité le mercredi matin

Site internet : www.massaguel.fr / tel : 05.63.50.32.98



Pour plus d'informations